

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : emmy-loranger-cssps-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/a6a83bd6944e488f1b7ec580>

Date d'obtention : 2024-12-06 18:11:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Entendre et comprendre que des jeunes ont été impliqué dans une situation de Sexto
2. Appliquer la trousse sexto avec les jeunes impliqué.
3. Utiliser l'aide mémoire et remplir la grille.
4. Référer les élèves vers le service de police. (continuer l'intervention).
5. Confisquer le téléphone.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situations peuvent être différentes, mais les étapes se ressemblent. Nous devons utiliser notre jugement tout dépendant des gens impliqué. EX: les parents, mineurs ou des adultes.

- Utiliser les partenaires, les autres professionnels qui orbite le sujet, comme le policier école/ le service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque la personne est malveillant des ses actions. Expliquer que nous devons confisquer le téléphone. Pas toujours facile, si le jeune est dans l'arrogance et qu'il ne veut pas collaborer. S'il ne collabore pas, nous nous référons vers le service de police.